

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU SAMEDI, 5 AOUT 1797.

De Madrid, le 14 Juillet.

Selon les lettres de Cadix, les anglois n'ont fait aucun mouvement dans la nuit du 6 au 7; mais l'on craint qu'ils ne recommencent le bombardement, dont le principal objet paroît être de mettre le feu à l'escadre espagnole. Tous les rapports, au reste, s'accordent à dire que leur flottille a dû beaucoup souffrir du feu des remparts et de celui de nos canonnières. On évalue à 30 mille le nombre des personnes qui ont abandonné la ville de Cadix dans l'espace de trois jours. Il ne s'y fait plus aucun commerce, tous les tribunaux ont suspendu leurs fonctions.

Des lettres de Lisbonne donnent pour certain l'embarquement de 10,000 hommes d'infanterie angloise, pour une expédition qu'on ne connoît pas encore. Cette nouvelle cause ici beaucoup d'inquiétude; on craint que Cadix ne soit l'objet de l'expédition. Il est douloureux d'avouer, mais il est vrai, que si les anglois viennent à bout de repousser la flottille espagnole, ils se rendront facilement maîtres de cette ville, au moyen d'une descente sur le chemin de la porte de terre, où la résistance ne pourroit être grande. Alors c'en seroit fait de l'escadre de S. M. et des arsenaux de la Caraque; tout tomberoit au pouvoir de l'ennemi.

Suite de Paris, du 29 Juillet.

A en juger d'après les apparences, un certain esprit de concorde et d'union a tout-à-coup succédé à l'aigreur et à l'animosité qui régnoient entre les deux partis, et c'est l'excès même du danger qui a opéré ce rapprochement. L'état désastreux où se trouvent les finances, l'audace des jacobins qui se dispoient à profiter des divisions survenues entre le corps

législatif et le Directoire, enfin l'influence dangereuse que les armées, et surtout celle d'Italie, sembloient menacer de prendre; toutes ces causes, ainsi que d'autres circonstances particulières, ont fait craindre à ceux mêmes qui en avoient fait naître une partie, que l'issue de cette lutte ne fût également funeste aux uns et aux autres, en livrant la France à toutes les horreurs de la guerre civile. Il n'est pas inutile de remarquer ici, que dans ce moment où l'explosion sembloit si prochaine, les deux généraux qui se sont le plus illustrés dans cette guerre, se trouvoient en opposition absolue; placés dans le plus grand jour, jouissant chacun d'une grande influence, l'espèce de part qu'ils eussent pris aux évènements n'eût pas été douteuse. Aussi nos journaux de l'opposition se plaifoient-ils déjà à mettre en parallèle la conduite de l'un avec celle de l'autre, à comparer le discours de Buonaparte à ses troupes, avec les paroles adressées par Pichegru aux soldats françois.

Le général Hoche est reparti avant-hier pour son armée.

Suite de la séance du Directoire du 10 Thermidor.

Le ministre des relations extérieures présente pareillement au Directoire le citoyen Bocard, ministre plénipotentiaire de la république de Gènes, qui prononce le discours suivant:

„Citoyens Directeurs. Chargé d'être auprès du Directoire exécutif l'organe des sentimens dont la nation Génoise est pénétrée pour le peuple françois & son gouvernement, je sens toute l'importance d'un tel ministère, au moment surtout que j'y suis appelé par le gouvernement provisoire de ma patrie, & à l'époque à jamais mémorable de sa régénération politique. Les Génois qui ont toujours conservé au fond de leur cœur cet amour sublime de la liberté, qui est fait pour embrâser les âmes généreuses; qui l'ont si souvent manifesté, et d'une manière si étonnante,

vers le milieu de ce siècle; qui les premiers, en Europe, ont applaudi aux généreux efforts que faisoient les françois pour l'établir chez eux dans toute la splendeur: les Génois viennent d'émettre un vœu libre, spontané et solennel, pour le retour aux principes de leur ancienne constitution, principes qui ont fait jadis leur gloire et leur bonheur, et qui ont été les bases de leur ancienne prospérité. Ce grand acte de la volonté nationale, exempt de toute espèce d'influence étrangère, se développe d'une manière éclatante sur tous les points du territoire génois; l'assentiment général au nouvel ordre de choses, l'allégresse qui brille sur tous les visages, le dévouement de tous les citoyens, l'esprit de sagesse qui préside aux actes du gouvernement provisoire, des fêtes touchantes & vraiment patriotiques, les chaînes de l'esclavage qui pèsent sur des malheureux africains, brisées au pied de l'aigle de la liberté, tout annonce le triomphe de la justice & de la vérité; & déjà l'aurore du plus beau jour brille sur ma patrie. C'étoit à la nation magnanime qui a proclamé & défendu avec tant de succès les droits imprescriptibles des peuples, qu'il appartenait de rendre la première à ces mêmes droits un hommage éclatant. Il étoit digne d'un grand peuple de s'ouvrir à l'événement mémorable qui va assurer pour toujours le bonheur & la gloire d'une ancienne république. L'intérêt que votre ministre à Gênes, et le héros qui commande l'invincible armée d'Italie ont témoigné pour le salut et la régénération de ma patrie, d'après la demande formelle de leur médiation faite par l'ancien gouvernement, les marques signalées de bienveillance que vous venez de donner à la nation génoise, ont fait sur elle une impression ineffaçable. Je viens en son nom présenter au peuple et au gouvernement françois l'hommage de son estime. Je viens leur porter l'expression de sa reconnaissance, & l'assurance d'une amitié sincère & éternelle. Elle est fondée depuis long tems sur la nature des rapports politiques & commerciaux, qui lient les deux états. Elle aura désormais une garantie nouvelle dans l'identité de leurs principes, & la conformité de leurs intérêts & de leurs vœux. Ce n'est pas sans une vive émotion que je vous exprime ces sentimens dans un jour qui rappelle à tous les vrais amis de la liberté des époques si mémorables & d'un si grand souvenir; dans un tems où une paix générale va bientôt couronner vos travaux; dans un moment où je vous vois entourés des représentans illustres de tant et de si grandes puissances. Leur seule présence atteste déjà à l'univers étonné les victoires des François, la justice de la cause qu'ils ont défendue avec tant de gloire, & la considération dont jouit la République d'un bout du monde à l'autre. Puissé-t-elle bientôt présenter le spectacle d'une nation s'élançant, sans obstacles, vers les heureuses destinées qui l'appellent! Puissé-t-elle, par la haute influence qui lui est réservée, assurer à jamais à l'Europe la paix qu'elle va lui donner, le repos & le bonheur des nations! Tels sont les vœux, citoyens Directeurs, que font tous mes concitoyens. Tels sont les sentimens que je suis chargé de vous exprimer en leur nom, & qui respirent dans les lettres de créance que j'ai l'honneur de vous présenter.

Le président du Directoire lui répond en ces termes :

„Citoyen ministre de la République génoise! „Le Directoire exécutif a entendu avec intérêt l'expression des vœux & des sentimens dont le nouveau gouvernement de la République génoise vous a rendu l'organe. Il voit avec plaisir qu'un changement si considérable se soit opéré sans influence étrangère, & sans secousse violente, dans l'organisation de cette République, & que l'effet de ce changement soit, comme vous venez de le dépeindre, la satisfaction générale d'un peuple qui avoit déjà montré qu'il est digne de la liberté. Puissa votre patrie jouir promptement de la

prospérité à laquelle son heureuse position & son industrie lui donnent lieu de prétendre! Rien ne pouvoit être plus honorable pour vous particulièrement, citoyen ministre, que d'être choisi de nouveau par un Etat devenu libre, pour le représenter près d'un Etat libre: c'est un hommage précieux rendu au succès avec lequel vous avez rempli votre première mission, & aux principes philanthropiques que vous avez toujours professés parmi nous. „

M. Massimi et le citoyen Boccardi prennent séance avec les membres du corps diplomatique.

Le ministre de la guerre présente ensuite au Directoire, le citoyen Gauthier, adjoint à l'adjudant-général Demont, chargé par le général en chef de l'armée de Rhin et Moselle, d'offrir au Directoire deux drapeaux autrichiens, restant de ceux conquis par cette brave armée, lors du dernier passage du Rhin. (*Les discours prononcés à la suite de la présentation de ces drapeaux n'offrent rien d'intéressant.*)

Une décharge de l'artillerie placée dans le jardin du palais, annonce l'ouverture de la célébration de la fête de la liberté.

Les élèves du conservatoire de musique exécutent une symphonie et chantent l'hymne à la liberté.

Le Directoire se lève, et le président prononce le discours suivant :

François! „Nous célébrons, le 14 Juillet, la chute du despotisme héréditaire; aujourd'hui, nous célébrons celle d'une autre tyrannie plus détestable encore, parceque celui qui l'exerçait n'entendait pour lui, ni ce préjugé de la naissance auquel le laps de tems attacha jadis un certain prestige, ni aucune de ces grandes qualités personnelles qui séduisent & semblent alléger le poids d'une autorité arbitraire. Liberté! c'est à toi que se rapportent toutes nos fêtes républicaines; mais celle des 9 & 10 Thermidor t'est particulièrement dédiée; c'est à elle que la loi a donné ton nom, parceque c'est de cette époque que tu cessas d'être dans les mots, que tu pris parmi nous une existence réelle: jusqu'alors tu ne parus à nos yeux que comme un spectre ensanglanté, & le plus grand crime de l'exécrable système que tu renversas, fut d'avoir voulu te rendre odieuse, en faisant regner sous ton nom la licence, le brigandage, la terreur & la mort..... François! Ce moment de fête n'est point celui d'affliger vos cœurs par le tableau de la longue série des malheurs qui désolèrent l'humanité pendant cette période calamiteuse; le caractère de la tyrannie qui remplit cette période, fut d'avoir constamment, au nom du peuple, fait égarer le peuple, au nom de la liberté, érigé en vertus civiques l'anarchie, la débauche, la délation, la férocité; au nom de l'égalité des droits, remplacé l'esprit de propriété par l'esprit de rapine, & sapé par cette subversion les bases de l'industrie, du commerce & de toute prospérité nationale; au nom de la raison, proscrit les lumières & les arts; couvert de mépris comme vains préjugés, tout ce que la morale offre d'aimable & de consolateur; étouffé tout ce qu'il y a dans la nature d'affections douces; fait taire la pitié, la pudeur, l'honneur paternel & filial; brisé enfin par une philosophie fautive & incompartissable tous les liens qui unissent les hommes, soit entre eux par l'amitié, soit au passé par les souvenirs, soit à l'avenir par l'espérance, par des illusions si l'on veut, mais qui pourtant répandaient un charme sur la vie, un baume sur nos douleurs & des fleurs sur la route du tems. La République alors n'étoit presque plus que dans nos armées, c'est dans les camps que s'étoit réfugiée l'humanité; les défenseurs de la patrie, en couvrant la France de leurs lauriers, dérochèrent, pour

ainsi dire, aux regards les crimes qui l'avoient inondée; leurs triomphes furent si nombreux, ils portèrent un si grand caractère de dévouement, de patience, d'héroïsme, que leur éclat doit effacer dans l'histoire toutes les taches de la révolution. Cessons de nous occuper de catastrophes qui ne reviendront plus, pour célébrer l'instant qui vint y mettre un terme. Cette journée ne sera point perdue; en rappelant le souvenir de la tyrannie, elle rappelle sa chute précipitée, & les fautes qui ont fait perdre si longtems le fruit de la victoire; elle offre à l'ambitieux l'effrayant exemple du sort qui menace les oppresseurs; elle enseigne aux vrais amis de la République à ne jamais composer avec les factions, à ne jamais combattre les uns par les autres, à ne chercher désormais de salut que dans l'union de tous, dans la justice & dans la constitution de l'an 3.

Ce discours est suivi de vifs applaudissemens et des cris multipliés de vive la République.

Les élèves du conservatoire exécutent l'air du *Chant du départ*. Cet air chéri des défenseurs de la patrie excite les applaudissemens de tous les assistans.

Le conservatoire chante ensuite des strophes analogues à la fête.

Le Directoire se lève aux cris multipliés de vive la République, et se met en marche dans le même ordre qu'il étoit arrivé, pour rentrer dans l'intérieur du palais.

De la Gallicie, le 16 Juillet.

Les émigrés Polonois rassemblés en armes sur nos frontières, après avoir éprouvé successivement différens échecs, ont été de nouveau battus, le 2 de ce mois, par plusieurs détachemens de nos troupes qui s'étoient réunis contre eux. On leur a fait plus de 100 prisonniers, parmi lesquels se trouve un prince Oginski et un anglois, ou soi-disant, nommé Milfort. Comme cette troupe d'insurgés qui étoit dans le principe de plus de 1500 hommes, se trouve maintenant réduite à un très petit nombre, et qu'elle ne peut plus causer d'inquiétudes, M. le général comte de Harnoncourt qui avoit été chargé du soin de la disperser, vient de revenir à Lemberg.

De Vienne, le 29 Juillet.

M. le marquis de Gallo est ici depuis quelques jours; mais il se dispose déjà à repartir pour Udine. Ce négociateur est chargé, dit-on, d'insister sur l'entier et absolu accomplissement des préliminaires de la paix, attendu que notre cour est résolue de ne se désister sur aucun point. M. le général de Meerfeldt et M. le Baron de Hombourg sont toujours à Udine.

En attendant l'issue de cette mission et des autres négociations qui doivent conduire à la paix générale, nos armées du Rhin et d'Italie sont continuellement renforcées, et elles se trouvent déjà sur un pied formidable. Six bataillons de notre garnison (des régimens de l'Ar-

chiduc Charles, de Teutschmeister et de Saxe) viennent de recevoir l'ordre de se tenir prêts à marcher le 10 du mois prochain; partie doit se rendre en Italie, et partie sur le Rhin. Les transports de farine et d'avoine par le Danube et l'Achs vers ces deux contrées, sont plus fréquens que jamais; l'on a enrolé de nouveau beaucoup de bateliers qui avoient été congédiés.

La foire est ici plus brillante qu'elle ne l'a jamais été. Il s'y trouve un grand nombre d'acheteurs.

(Nouvelles officielles).

Le général-major Rockawina s'est mis en marche le 6 de ce mois de Zara (ainsi qu'il l'avoit annoncé) après avoir laissé dans cette ville un corps suffisant sous les ordres du général-major Lubignan. La flotille sur laquelle il embarqua ses troupes, consistoit en une corvette (*l'Autriche*) deux chébecs, plusieurs chaloupes canonnières et bâtimens de transport. Il arriva le 8 dans le port de Sebenico, et après avoir fait débarquer les troupes et l'artillerie, il entra dans la ville.

Le colonel Casimir avoit ordre de s'avancer par terre avec un autre corps sur Sebenico, Traw, Clissa et Spalatro; ce qu'il effectua; de sorte que, suivant des rapports ultérieurs du général Roccawina, tous ces endroits étoient déjà occupés le 13 par nos troupes. Partout où elles se sont portées, les habitans, à l'instar de ceux de Zara, les ont reçues avec les plus grandes démonstrations de joie.

Il avoit été aussi envoyé un détachement de troupes dans l'isle Dalmatienne de Drazza; et cette isle, ainsi que toutes les autres dépendances de ce pays, ont été prises sous la protection de l'Autriche.

Des frontières de l'Italie, le 27 Juillet.

Les gazettes italiennes divaguent beaucoup depuis quelque tems sur les opérations politiques. Dernièrement elles annonçoient la signature du traité définitif à Udine: Aujourd'hui elles font craindre une rupture absolue: le départ de M. le marquis de Gallo pour Vienne, les mouvemens de différens corps de troupes françoises, et quelques autres circonstances aussi insignifiantes, tels sont les fondemens sur lesquels leurs conjectures sont appuyées. Quant à la nouvelle de l'arrivée prochaine de 30 mille hommes de l'intérieur de la France, elle est trop ridiculement invraisemblable pour que l'on puisse y ajouter foi. Le tems seul peut sans doute lever le voile qui couvre encore la scène politique; mais ce qu'il y a de plus probable, c'est que la reprise des négociations dépend de

quelque éventuel, tel, par exemple, que la première issue qu'auront les conférences entamées à Lille entre les plénipotentiaires respectifs, l'exécution plénière des articles contenus dans les préliminaires de la paix, l'adhésion de certaines puissances aux arrangemens préalablement fixés etc. etc.

Suivant les lettres de Gènes du 22, la tranquillité vient encore d'être troublée dans cette ville. Le peuple, s'étant imaginé que les Directeurs de la banque de St. George vouloient admodier les gabelles à un certain entrepreneur nommé Cresta, le rassembla en grand nombre et se porta au palais pour réclamer contre cette mesure; le tumulte fut très violent, et la foule demanda à grands cris la tête de Cresta. Les directeurs ne parvinrent à calmer l'effervescence, qu'en assurant qu'ils n'avoient jamais forgé à mettre les gabelles en admodiation.

De la Suisse, le 26 Juillet.

L'affaire de St. Gall devient tous les jours plus compliquée. Deux jours après le dernier tumulte qui eut lieu dans cette ville (voyez notre No. 210) les représentans des quatre cantons médiateurs prononcèrent une décision entièrement favorable aux prétentions des habitans. Elle porte entre autres articles, que les assemblées générales du peuple seront convoquées de nouveau à des époques fixes, comme puissance législative. Il paroît que le prince Abbé et son chapitre ne sont nullement portés à obtempérer à cette décision; tous les membres qui composent ce dernier quittèrent secrètement St. Gall dans la nuit du jour où elle fut rendue, et se rendirent à Constance près de leur chef. Comme le prince fait partie du corps germanique, l'on dit qu'il se propose d'implorer l'assistance de l'Empereur et de demander sa médiation.

La révolution de la Valteline se consomme assez tranquillement. Les députés que les Grisons avoient envoyés aux insurgés pour leur proposer une réunion absolue, avec égalité de droits et de privilèges, ont été très bien reçus. Buonaparte lui-même, ainsi que le Directoire Cisalpin, ont conseillé aux Valtelins d'accepter cette proposition. Le général en chef, à la demande des deux parties, joue maintenant le rôle de médiateur, et son projet est d'arranger

les choses de manière que la Valteline formera à l'avenir la quatrième ligne grisonne. L'on sait, du reste, que Buonaparte, en conséquence d'un ordre du Directoire, a renoncé à la prétention relative au passage des troupes par la Valteline.

De Ratisbone, le 1er Août.

Le 28 du mois dernier, il y eut encore sept suffrages émis dans le collège des Princes. A l'exception de quelques voix, tous ont témoigné le plus vif désir que S. M. l'Empereur voulût se charger seule de conclure la paix. Hesse-Darmstadt a déclaré, en votant, que les dommages causés par les François dans son pays depuis la signature des préliminaires de la paix, se montoient à plusieurs millions. Le protocole n'est pas encore fermé.

La semaine dernière, les ministres d'Autriche, de Russie & de Prusse ont notifié au Directoire de l'Empire le partage de la Pologne, & déposé aux archives les différens actes qui ont été passés à ce sujet.

L'on parle d'un camp de 10 mille hommes de troupes autrichiennes qui doit être formé dans le voisinage de notre ville.

De Cologne, le 1er Août.

Des lettres de Bruxelles et de Liège en date du 29, disent que la division de Lemoine, qui en conséquence d'un contre-ordre, avoit repris la route du Rhin, a fait de nouveau volte-face pour se rendre à la première destination.

De Manheim, le 2 Août.

Des lettres de Worms confirment la nouvelle de la translation du quartier-général de l'aile gauche de l'armée française de Rhin et Moselle, des Deux-Ponts à Creutznach. La 10^{ème} demi-brigade de chasseurs à pieds faisant partie de cette armée, s'étendra jusqu'à Bingen.

L'on assure qu'aussitôt après la récolte, l'armée autrichienne formera trois camps d'exercice; le premier dans les environs de Stuttgart, le second à Schweizingen & le troisième près de Francfort.

De Wezlar, le 3 Août.

Le général en chef Hoche est arrivé ici aujourd'hui à Midi.

La division de Grenier n'a pas été plus loin que les environs de Limbourg, et aujourd'hui elle est revenue dans nos environs. Le quartier-général du général Grenier est de nouveau à Weilbourg.

* * * Pour la dernière & la principale classe de la 12^{ème} Loterie de Francfort, dont le tirage aura lieu le 25 Août, & dans laquelle on pourra gagner les lots importants de 40,000, 20,000, 10,000, 5000, 3000 & 1000 florins, on peut avoir chez moi des billets, l'entier à 45 florins, le demi-billet à 22 & demi, le tiers à 15 & le quart à 11 florins 45 kr. Le plan se donne gratis. On voudra bien affranchir les lettres & les remettre à joindre aux dernières 4 kr. pour l'inscription

Reinganum, à Francfort sur la place de Trèves, No. 90.